Chronique de la paléographie

L'atelier de paléographie. Rétrospection sur un septennat

L'atelier de paléographie a tenu sa première séance le 21 mars 2011, dans une salle de réunion du site Henri-Denard, en présence d'une quinzaine de participants. Il a été mis en place à l'initiative de membres du conseil d'administration du CCHA, notamment Geneviève Millet, organisatrice, Pascal Borderieux, animateur, et de Claudine Pauly, présidente. Le souhait était de perpétuer une activité qui a fonctionné à Naintré de 2004 à 2010[1]. La séance du 28 mai 2018 constituera la 53e séance. Cent vingt-six textes auront été transcrits par les paléographes, autant de découvertes d'écritures, de lettres, de personnages, de lieux, d'événements, d'époques (du XVe au XIXe siècle).

Conditions d'adhésion morale : appliquer la théorie et la pratique de la lecture des textes anciens

Afin de lire avec maîtrise et de transcrire, résultat tangible et final, il est utile de respecter ces simples codes familièrement popularisés[2].

Les cinq piliers théoriques
Pilier n° 1 : Connaître, repérer et résoudre les abréviations.
Pilier n° 2 : Savoir déchiffrer … les chiffres !
Pilier n° 3 : Comprendre la formulation des dates
Pilier n° 4 : Repérer la construction des documents
Pilier n° 5 : Se familiariser avec l'utilisation des langues

Les dix commandements pratiques
Commandement n° 1 : Lecture complète pour découvrir le document.
Commandement n° 2 : Transcrire ligne par ligne.
Commandement n° 3 : Transcrire avec exactitude, sans tenter de deviner
Commandement n° 4 : Respecter l'orthographe et la syntaxe du « scribe »
Commandement n° 5 : « Photographier » les lettres des mots aisément déchiffrés.
Commandement n° 6 : Résoudre toutes les abréviations entre parenthèses.
Commandement n° 7 : Vaincre les cas d'amorphisme.
Commandement n° 8 : Vaincre les cas de liaison.
Commandement n° 9 : Solutionner les noms propres.
Commandement n° 10 : Résoudre les lettres ou les mots disparus.

Motivations spirituelles : des découvertes inoubliables et des rencontres marquantes

Les 126 textes[3] proposés proviennent de mises à jour, au cours de leurs recherches, effectuées par la quinzaine des paléographes membres de l'atelier. Ce sont des documents variés dans leur nature, leur localisation, leur sujet, leur présentation. Au-delà de leur transcription, tâche ultime de la démarche du paléographe, leur connaissance, devenue presque intime, marque le paléographe et apporte très souvent une information jusqu'alors méconnue.

[1] Pascal Borderieux, « Lire les textes anciens », *RHPC*, n°19, juin 2010, p. 48-62.
[2] Lire plus particulièrement dans l'article de Pascal Borderieux, *op. cit.*, p. 53-61.
[3] Le site internet du CCHA mettra en ligne prochainement la liste référencée de tous les textes lus.

Ainsi, le groupe de paléographes a appréhendé concrètement, le 16 mars 2015, texte n°67, la guerre civile de Vendée, par la transcription de la liste des morts violentes enregistrées patiemment et minutieusement par le curé de Melay (Maine-et-Loire), le 20 août 1794 : 102 tués dont 54 % de femmes, 24,5 % de jeunes. Les paléographes ont également redécouvert, le 20 juin 2016, avec le texte n° 94, la guerre de Cent ans, notamment la bataille de Poitiers (1356) au travers de la liste sous forme de tableau conservé dans le chœur de l'église des Jacobins de Poitiers (détruite au début du XIX[e] siècle), des nobles tués. Ce tableau, exhibé, a servi de preuve lors d'une procédure civile de droit de noblesse, effectuée le 8 juin 1548. Avec le texte n°107, du 25 juillet 1802, transcrit le 13 février 2017, le groupe a découvert un des lieux de refuge, inconnu des chercheurs, de l'ancien archevêque de Vienne, prêtre réfractaire, futur archevêque de Bordeaux, Charles d'Aviau du Bois de Sanzay : Lupé dans la Loire, refuge utilisé à partir de septembre 1797. Au-delà de ces exemples emblématiques, les autres textes ont permis d'approcher des tranches de vie des paysans, artisans, mariniers, paroissiens, valorisées par la découverte jamais monotone de sources originales dupliquées telles un miroir grâce à la numérisation, singularisées par des écritures, des expressions particulières et révélatrices de chaque époque.

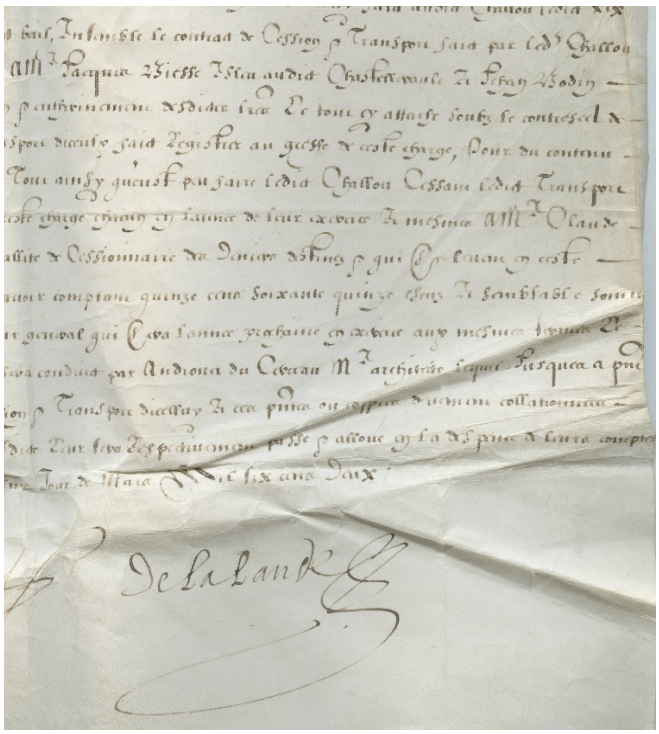

Texte n° 93, transcrit le 23/05/2016. Fin des travaux du pont Henri-IV, 19 mars 1602. Détail.

Un projet fédérateur : la transcription du plus vieux document des archives de Châtellerault

Les paléographes, pour marquer cette septième année de pratique, stade de maturité, ont décidé de se lancer dans la transcription du contrat passé le 26 décembre 1404 pour en connaître sa teneur et la transmettre à tous les chercheurs et les curieux[4].
La découverte de l'écriture gothique débutée en cette saison 2017/2018 va permettre la réussite de cette entreprise, de se familiariser avec la paléographie médiévale. La pratique de la paléographie moderne (du XVI[e] au XVIII[e] siècle) pendant sept ans, par une lecture globale de chacun, a permis à tous d'engranger par des échanges d'expérience, un savoir-faire, des souvenirs et un classeur volumineux de transcriptions, d'analyses d'écriture et de commentaires de documents, véritables témoignages écrits dévoilés[5].

Toute personne tentée par cette aventure est invitée à se faire connaître auprès d'Annie Lattwein, coordinatrice de l'atelier de paléographie[6]. Les séances se déroulent le troisième lundi de chaque mois (de 17 h 30 à 19 h 30, sauf en juillet et en août), dans la salle culturelle du centre des archives de Grand Châtellerault (48 rue Arsène-et-Jean-Lambert à Châtellerault), site Henri-Denard.

Pascal Borderieux, animateur de l'atelier

[4] L'inventaire de l'archiviste Victor de Saint-Genis décrit un contrat relatif au temporel de l'église Saint-Jacques de Châtellerault.
[5] Le site internet du CCHA mettra en ligne prochainement la transcription, l'analyse et le commentaire de textes sélectionnés.
[6] *Vivre Châtellerault*, Guide pratique, associations, 2017-2018, page 67, site internet : http://ccha.fr.